

RAPPORT SUR L'ATELIER INTITULE : MIGRATION ET SÛRETE NATIONALE

Décembre 5, 2024



I. Contexte et justification de la rencontre :

La Mauritanie est confrontée à des flux migratoires qui nécessitent un encadrement économique, social, juridique et politique avec une attention particulière relative aux protections des droits de l'Homme. Pour que la migration puisse demeurer un atout pour la Mauritanie, des propositions stratégiques, inclusives et concertées doivent être mises à la disposition des décideurs politiques.

C'est dans cette dynamique que L'ONG ATED (Association Terre Espoir pour le Développement) avec le soutien de la commune de Boghé, de l'école de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, LemAfriQ et le CSVVDH a organisé un atelier sur la migration et la sûreté nationale samedi 19 Octobre 2024 à L'Ecole de l'enseignement technique et de la formation professionnelle de Boghé.

II. Cérémonie protocolaire :

Ce forum a été présidé par le Maire Alassane Adama Ba en compagnie du Directeur de l'Ecole de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, M. M'Rabih Abdel Razack, de

Mme Déffa Hamath Kouro, M. Sy Amadou de l'ONG Action, M. Lam Aliou, M. Sy Mamadou Abou, M. Ngaide Abderrahmane Amadou (adjoint au maire), ainsi que de plusieurs hautes personnalités invitées du département de Boghé.

Dans son mot introductif, le Maire de la commune de Boghé, M. Ba Alassane Adama, a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre salubre et par la suite remercié l'ONG ATED pour ses belles initiatives de développement.

Lui succédant, le président de l'Association Terre Espoir pour le Développement (ATED), Mr Amadou Sall dit pape Sall, a affirmé devant l'assistance venue pour la circonstance ceci : « ATED vise à donner aux femmes et aux jeunes mauritaniens les moyens de prendre des décisions éclairées sur les questions migratoires grâce à un meilleur accès à une formation de qualité. A cette occasion, ATED en parfaite collaboration avec les autorités de haut niveau organisent un atelier d'échange et de partage sur la migration et la sûreté nationale ».

III. Détail du déroulement de l'atelier (Interventions d'experts)

Le premier des panélistes est M. Roméo Gbaguidi, président du Laboratoire d'Étude des Migrations Africaines (LemAfriQ), un Think Tank stratégique basé à Madrid et Professeur universitaire en Espagne.

Il a remercié l'initiative de l'Association Terre Espoir pour le Développement (ATED) pour cette rencontre qui aborde un thème d'actualité et d'une importance capitale en ces moments-ci. Il a souligné que la Mauritanie est un carrefour pour la migration internationale, car le pays sert de point d'origine, de transit et de destination pour les migrants en provenance des pays voisins et au-delà.

Le paysage migratoire complexe du pays implique des schémas diversifiés englobant des hommes, des femmes et des enfants. Le besoin migratoire est assez répandu dans la sous-région ouest-africaine.

Généralement, il est mu par la recherche d'un mieux-être. Mais, contrairement aux idées généralement diffusées, les citoyens ouest-africains migrent davantage vers leur sous-région ou vers le reste du continent, plutôt que de l'Afrique vers l'extérieur.



Il convient de souligner qu'en plus de la recherche de meilleures conditions de vie, les études et le regroupement familial sont d'autres motivations à l'émigration. Si cela participe aux échanges au niveau sous-régional, c'est aussi la preuve que les conditions socioéconomiques favorables ne sont pas forcément réunies dans les pays d'origine des migrants. Par conséquent, une mise sur pied de réformes en faveur du développement dans ces pays est urgente.

Pour le deuxième panéliste, en l'occurrence M. Aboubacar Sadikh Ba, qui est un sociologue sénégalais expert dans le domaine de la migration et représentant le Groupe d'Etude et de Recherches sur la Migration (GERM) basé à l'Université Gaston Berger de Saint Louis, la migration et la sécurité nationale est un sujet crucial qui touche aussi bien le Sénégal que la Mauritanie. Cette mobilité humaine et réalité pose des défis communs.

Il a présenté un aperçu historique de la migration en Mauritanie et au Sénégal. Il estime que les solutions à la migration entre ses deux pays passent, entre autres, par : la prévention, la gestion des frontières, l'application de mesures de répression contre les convoyeurs, des mesures d'assistance et de protection aux populations. Parce que la dégradation généralisée des conditions de vie en milieu rural constitue en soi un facteur répulsif qui pousse la plupart des jeunes à partir.

En plus, l'inadaptation de la formation scolaire au monde du travail et l'échec scolaire incitent beaucoup de jeunes diplômés et de sans emploi émigrer. Du côté des travailleurs qualifiés (ingénieurs, médecins, sages femmes, enseignants, etc.), dans tous les entretiens, les migrants clandestins évoquent constamment l'impossibilité de trouver un emploi et l'absence de toute

perspective d'insertion professionnelle comme étant les premiers facteurs qui les poussent à partir.

Sans avenir, les jeunes ont le sentiment de mourir lentement dans leur pays. Emigrer est pour eux une alternative à la situation que leur offre leur pays. L'émigration est d'abord vécue comme un refus de la dévalorisation de leur condition d'être humain et une révolte face à la déchéance. Dans cette perspective, émigrer devient une quête individuelle et une affirmation de soi.

Le malaise ressenti par les jeunes s'est accentué depuis un certain nombre d'années sous l'effet des changements importants intervenus au sein de la plupart des sociétés et familles africaines. L'urbanisation croissante et son corollaire qui est la montée de l'individualisme conduisent à la nécessité de se prendre en charge dans une société pourtant en crise. La migration paraît être l'option nécessaire pour le salut personnel et communautaire.

Face à ce qu'ils considèrent comme l'archaïsme de leur propre société, les jeunes perçoivent l'Europe comme un eldorado. Pour eux, la fin justifie les moyens. Cette perception est alimentée par les télévisions qui présentent les pays européens à travers des images de richesse, de liberté et de bonheur.



Le choix et la décision de partir des candidats à l'émigration clandestine sont aussi influencés par l'image que propagent les émigrés de retour, notamment pour passer les vacances dans le pays. Les émigrés qui reviennent au pays sont perçus comme des modèles de réussite. Ils circulent à bord de belles voitures, possèdent dans certaines localités rurales les plus grandes maisons.

Ils font étalage de biens matériels acquis en Espagne. Aux yeux des jeunes restés au pays, ceux qui sont partis ont réussi très vite. Réussir veut dire construire sa propre maison, se marier en organisant une grande cérémonie, financer le pèlerinage à la Mecque de ses parents et circuler dans de grosses voitures. Ces signes extérieurs de richesse amènent de plus en plus de jeunes gens à vouloir s'expatrier pour gagner de l'argent et imiter ces émigrés.

Dans les sociétés de départ, les émigrés bénéficient d'une forte considération. Beaucoup de familles qui vivent décemment comptent des émigrés parmi leurs membres. Et cela a un impact très important sur la mentalité des gens. Beaucoup de jeunes pensent qu'il leur faut aller en Europe pour réussir. Des études ont montré que la migration clandestine répond à un besoin objectif de main d'œuvre dans beaucoup de pays d'accueil.

Les employeurs de certains secteurs (agriculture, construction) cherchent une main d'œuvre bon marché, ce que peut leur offrir la migration clandestine. Ainsi, les étrangers en situation irrégulière pensent qu'ils peuvent trouver assez facilement un emploi dans toute l'Europe, le travail au noir constituant le véritable facteur d'appel des migrants. L'immigration clandestine se nourrit d'elle-même, un départ appelant de multiples autres.

Après, ce fut le tour de M. El Hassane Jeffali, Directeur Régional Afrique du Nord du LemAfriQ et chercheur marocain spécialiste des questions de politiques migratoires et de la gestion de la diversité. Il a parlé surtout des flux migratoires au Maroc et a fait l'historique des 5 phases de la migration et la sécurité. Ces flux migratoires sont à la fois internes, transfrontaliers et transrégionaux.

Selon les départements économiques et sociaux le Maroc comptait environ 103 000 migrants. Le Maroc qui est également un important pays d'origine, de transit et d'installation compte un grand nombre de migrants. Il est également un acteur actif dans le cadre du système des Nations Unies comme en témoigne, à titre d'exemple, sa contribution aux travaux du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leur famille.

En juin 2023 à New York, le Maroc a été réélu en tant que membre du Comité de Protection des droits de tous les Travailleurs Migrants pour la période 2024-2027 à l'occasion de la 11ème Réunion des États Parties à la Convention sur la Protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles. En janvier 2024, le Maroc a été élu, pour la première fois, à la présidence du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies pour l'année 2024.

A suite, M. Asséréhou Karl Hector Etèka, le cinquième intervenant de cet atelier, est un diplomate béninois, spécialiste des droits humains et des questions migratoires. Il a affirmé dans son intervention qu'aucun pays n'est épargné par ce problème de migration et de sécurité.

Les émigrants optent pour la voie irrégulière, avec toutes les conséquences que cela peut engendrer en matière de sécurité et de droits. Chaque État prend des mesures propres de gestion de ses frontières, du contrôle des flux internes et transfrontaliers. Les migrants sont des personnes souvent vulnérables voire en danger. La plupart des migrants originaires des pays d'Afrique de l'Ouest restent dans la région. En 2020, les deux tiers des migrants originaires de la région vivaient dans un autre pays de l'Afrique de l'ouest. Cependant, les destinations des flux migratoires se sont diversifiées ces dernières années.

Comme dans d'autres régions du monde la plupart des migrants d'Afrique de l'ouest sont à la recherche d'un emploi et de meilleures opportunités économiques. Un pourcentage élevé de travailleurs migrants travaille dans le secteur informel de manière comparable à la population générale dans la région où l'emploi informel est prédominant.

L'intervenant suivant est M. Alhousseynou Abdoulaye Sy, Conférencier- Responsable communication et marketing et responsable étude impact environnemental au Bureau africain d'étude et de contrôle en Mauritanie (FRECOM). Il a entamé sa communication en signalant trois axes que sont: l'émigration, le transit et l'immigration. M. Sy a fait l'historique de ces 3 axes et il ajoutera que le phénomène migratoire mérite une attention particulière. Il a rappelé l'émigration clandestine encore récente de plus de 30.000 mauritaniens qui sont partis et ont franchi l'Afrique pour aller chercher une vie meilleure en Amérique.



M. Sy recommande vivement une sensibilisation des acteurs concernés du droit de l'état, des ONG, ainsi que d'autres institutions pour lutter contre la pauvreté et créer des emplois. Il appelle également au dialogue Nord – Sud et souhaite une meilleure intégration régionale voire sous régionale en ce qui concerne l'aspect sécuritaire.

Enfin, Madame Sy née Lalla Aicha, présidente du Comité de Solidarité avec les Victimes des Violations des Droits Humains en Mauritanie (CSVVDH- Mauritanie) et experte en gestion de projet, plaidoyer et genre n'a pas manqué de signaler que la migration en Mauritanie est un phénomène qui a toujours existé, parce que les peuples se déplacent, et sont habitués à faire des brassages depuis longtemps.

La migration n'est pas un phénomène nouveau, par conséquent. Néanmoins, ce qui a changé, ce sont peut-être les contextes dans nos différents pays et ce sont aussi les politiques de gestion du flux migratoire qui sont la cause de tout ce que nous vivons aujourd'hui.

En faisant une certaine rétrospective, on pourra remarquer que les mauritaniens sont partis en Afrique de l'Ouest : au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Mali, etc. De même, Il fut une époque pas si lointaine durant laquelle l'on observait la présence en Mauritanie de beaucoup de citoyens des pays de la sous-région qui sont des travailleurs migrants.

Ceux-ci se sont intégrés et la population les a acceptés par leur utilité et l'apport positif. Ces migrants n'étaient pas considérés comme embêtants, ni voleurs de richesse, et ne nous faisaient pas de concurrence. Pourquoi aujourd'hui, ces derniers sont-ils maltraités. Il faut éduquer les personnes. Car la liberté de circulation est un droit international reconnu par les textes mauritaniens.

L'état a droit de garder les frontières, les états ont le droit de surveiller leurs frontières, de les contrôler. Cependant, il faudra reconnaître que les migrants sont des travailleurs qui cherchent le mieux-être pour eux et leurs familles. Les conflits de guerre, le trafic de drogues, le banditisme, le contexte de sécheresse, la précarité et la misère, etc. sont des éléments et conditions qui durcissent la situation des migrants et les rendent encore plus vulnérables. Avant d'arriver dans le pays d'accueil, le migrant devrait s'informer sur les conditions d'entrée, connaître la législation du pays.

La mise en place d'une application d'information est déjà en cour pour les migrants. Tous les acteurs concernés doivent se concerter pour résoudre cette problématique, pour une meilleure stratégie, pour les meilleures pratiques, un travail collégial et commun.

L'état, la société civile, les ONG et autres institutions doivent travailler coude à coude pour lutter contre les réseaux de passeurs, le trafic des êtres humains sous toutes ses formes aussi bien à l'origine que dans les pays de destination des migrants. Il est aussi important d'éliminer les centres de détention des migrants où ils se retrouvent maltraités.

Après ces différentes présentations, l'assistance présente dans la salle a pris la parole pour remercier l'ATED de cette initiative en compagnie des différents experts et panélistes.

En ce sens, des questions ont été soulevées.

1. Est-ce que c'est un droit pour le pays d'accueil de changer l'identité du migrant ?
2. Quelles sont les droits des migrants ?

3. Est-ce que le pays d'accueil a le droit de favoriser l'emploi pour ses ressortissants au détriment des migrants ?

IV. Recommandations

Des recommandations sont également sorties de cette animation :

- Le migrant doit connaître la politique migratoire du pays d'accueil ;
- Connaître leurs droits et leurs devoirs en matière de migration ;
- Il faut détenir l'information qui est une arme.
- Faire des plaidoyers aux plus hauts niveaux afin de sensibiliser d'avantage
- Renforcer les droits des migrants dans leur pays d'origine
- Pousser la société civile à travailler en termes d'un réseau africain et international.
- veiller à l'application des textes gérant les affaires migratoires
- revoir le cadre juridique relatif aux droits des migrants
- améliorer l'approche des administrations des pays d'origine concernant les affaires migratoires
- adopter une approche participative quant à la gestion des affaires des migrants.

V. Clôture

Avant de boucler la session, le modérateur a rappelé que le rapport sera remis à tous les participants. Il a encore tenu à saluer l'engagement de la Société civile où la relève est actuellement en train d'être assurée par la jeunesse. Il s'est aussi réjoui que l'Etat ait été représenté par la Commune de Boghé qui tient ce sujet à cœur. Des rendez-vous seront pris avec les services compétents de l'Etat pour mieux rendre compte et voir comment aussi travailler avec les comités techniques pour matérialiser le contenu de ce document. Nous espérons que des actions suivront parce que la réflexion n'est jamais finie et d'autres rendez-vous seront pris. Force est de constater aussi que les chiffres de la migration font froid dans le dos et ce qui nous inquiète c'est la juvénalisation de la migration irrégulière. Enfin, de vifs remerciements ont été adressés à l'ATED et ses partenaires pour l'organisation, au comité d'experts; aux OSC et aux personnes ressources pour l'excellent travail réalisé. C'est sur cette note positive que la séance a été levée.